

SUR LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA

Une nouvelle voie réservée pour bus et taxis en service dès lundi



Philippe Schnobb, président de notre conseil d'administration, est entouré de François Arseneault, Conseiller - infrastructures & équipements et de Pascal Rochon, Conseiller corporatif - infrastructures & équipements, dans le secteur de la nouvelle voie réservée du boulevard Henri-Bourassa.

D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 6,5 KM ALLER-RETOUR, CETTE VOIE RÉSERVÉE SERA EN OPÉRATION LES JOURS DE LA SEMAINE À PARTIR DU LUNDI 21 AOÛT.

164, 177, 215, 225

Les heures d'opération de la voie réservée seront de 6 h 30 à 9 h 30 en direction ouest de la Place Vermandère à la rue Douglas-B.-Floreni, et en direction est, de la rue Douglas-B.-Floreni à la Place

Vermandère, avec un relâchement entre les rues de Miniac et Brabant-Martineau. En pointe d'après-midi, soit de 15 h 30 à 18 h 30, la voie réservée sera uniquement en service en direction ouest de la Place Vermandère à la rue Douglas-B.-Floreni.

Cette nouvelle voie réservée avantagera près de 4 000 déplacements aux périodes de pointe sur les lignes 164 – Dudemaine, 177 – Thimens, 215 – Henri-Bourassa et 225 – Hymus.

POUR VOUS FAIRE GAGNER DU TEMPS

LES MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR BUS (MPB)

Les mesures préférentielles pour bus (MPB) sont des interventions sur le réseau routier qui permettent d'offrir une priorité au transport collectif et d'améliorer l'efficacité et la ponctualité du service. Les MPB, qui incluent notamment les voies réservées et les feux prioritaires pour bus, permettent des gains de temps d'environ 10 %.

Par ailleurs, des feux prioritaires seront implantés dans une deuxième phase pour compléter l'ensemble des mesures préférentielles pour bus sur cet axe.

Avec cet ajout sur le boulevard Henri-Bourassa, nous comptons maintenant 218,5 km de voies réservées et 292 intersections munies de feux prioritaires, pour un total de 305 km de mesures préférentielles pour bus (MPB). Nous nous sommes donné une cible à atteindre de 375 km de MPB d'ici la fin 2017.

AUX STATIONS BEAUDRY ET SAUVÉ

La canalisation des eaux : pour des stations bien au sec

VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE REMARQUÉ LA PRÉSENCE D'ÉCHAFAUDAGES QUAI À QUAI AUX STATIONS BEAUDRY ET SAUVÉ.

Beaudry, Sauvé

Nos maçons et plombiers les utilisent en fin de soirée et pendant la nuit, pour procéder à l'installation et à l'entretien de goulottes au niveau des voûtes.

Les goulottes sont l'équivalent des gouttières fixées au toit de nos maisons. Ces dispositifs servent à canaliser l'eau qui cherche à s'infiltrer dans les stations. L'eau est ensuite drainée par un système de tuyauterie, dissimulé derrière les finis muraux et en dessous des quais, vers une fosse de pompage.

Ces interventions seront également effectuées aux stations Acadie et Édouard Montpetit, dans le courant de l'année. Pour plus de détails sur ces travaux et visualiser notre photoreportage, rendez-vous à stm.info/travaux.

Ces travaux sont effectués notamment grâce au financement octroyé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification

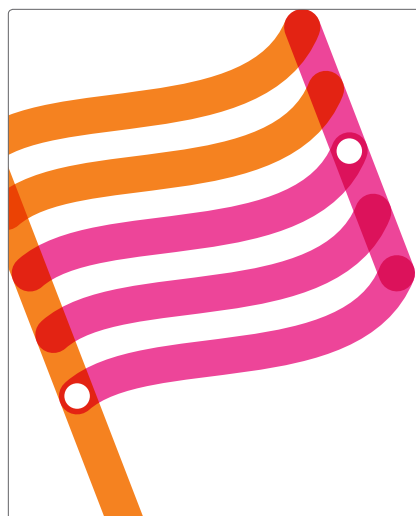


Un exemple d'échafaudage quai à quai

À L'APPROCHE D'UN ÉCHAFAUDAGE

LE TRAIN DOIT PARFOIS RALENTIR

Lorsque les ouvriers sont à l'œuvre en fin de soirée, le train doit ralentir, lors son entrée en station. C'est ce qu'on appelle dans le jargon une « consigne travaux ». Cette mesure de sécurité permet d'éviter de déstabiliser l'échafaudage par un trop grand déplacement d'air créé par le passage du train. Lorsque le train reçoit le message généré automatiquement, il décélère aussitôt de 72 à 32 km/h, ce qui occasionne une secousse, similaire à celle ressentie à l'approche d'un terminus. Malheureusement, le système actuel de contrôle des trains ne permet pas d'adoucir cette décélération.



DE CHEZ VOUS AU CŒUR DE LA FÊTE



Du 10 au 20 août



Berri-UQAM • Beaudry • Papineau

ON A LE TITRE QU'IL VOUS FAUT